

Rédaction et administration:
Rue de Tzknethi, № 11.
Bureau ouvert 11—3-h.
Téléph. 13.01.

№ 36.—28 Mars, 1920



Prix 5 roubles.

LA RÉPUBLIQUE GÉORGIENNE

Rédacteur en chef: Elisabeth Orbéliani.

Revue politique et littéraire.—Hebdomadaire.—Tiflis.

Batoum—c'est la Géorgie.

Batoum—à la Géorgie.

„Conformément à la décision du Conseil Suprême du 24 Février, le port de Batoum est déclaré port libre, la ville et une petite zone territoriale constituent un Etat sous la protection de la Ligue des Nations et seront occupées par un détachement interallié, composé de trois bataillons: anglais, français et italien“.

Tel est le communiqué de la Mission Militaire Française au Caucase à la date du 10 Mars. D'après les informations de la Mission géorgienne à Constantinople „il y aura une solution définitive du sort de Batoum en connexion avec la question russe“.

Ainsi donc le 24 Février les Puissances de l'Entente prirent la décision, laquelle, si elle ne tranche pas pour toujours la question de Batoum, néanmoins à tout point de vue décide d'avance de son sort.

C'est avec une grande émotion et une ardente protestation que le peuple géorgien a accueilli ce communiqué. Il a envisagé cette décision du Conseil Suprême comme une violation évidente de ses droits légaux et de ses intérêts vitaux, au mépris de la volonté nettement exprimée de la population de Batoum et de sa région, au mépris des principes de justice, du respect de l'opinion de la population locale, au mépris du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes que les Représentants des pays de l'Entente ont proclamé à maintes reprises et si solennellement. Le peuple géorgien élève une voix de protestation contre la violence faite aux intérêts et à la volonté de la population de Batoum dans l'espoir que cette protestation sera entendue et appuyée dans les pays de l'Entente par ceux à qui la justice est chère, qui respectent les droits et la liberté des petits peuples.

Le peuple géorgien a déclaré haute-



საქართველოს
დემოკრატიული
რესპუბლიკის

ment que pareille solution de la question du sort de Batoum n'était pas acceptable pour lui et qu'il obligerait son Gouvernement de continuer par toutes les mesures possibles et opportunes la lutte pour une prompte réunion de Batoum et de sa région à la Géorgie. Car il se rend parfaitement compte que la séparation de Batoum de la Géorgie, c'est pour lui un obstacle à son développement économique et culturel, des difficultés financières et de ravitaillement encore plus grandes dans l'avenir et la dépendance des forces étrangères qui commanderont de fait dans „le petit Etat“.

Mais ce n'est pas tout encore. Les événements actuels à Batoum et dans sa région marquent bien quelle menace est pour la Géorgie „le petit Etat“ Batoum. Encouragés par la décision du Conseil Suprême,—les ennemis de la Géorgie caressent l'espoir d'agrandir les frontières du „petit Etat“ en y réunissant toute la région de Batoum. Par la création d'un „Adjaristan indépendant“ les agents, les impérialistes russes et les pan-turquistes transcauciens pensent prévenir la possibilité de la réunion de la région de Batoum à la Géorgie. C'est dans ce but qu'ils cherchent par tous les moyens à fausser la Volonté de la population, à la contraindre de se détourner de la Géorgie et de créer un parlement factice d'un „Adjaristan indépendant“ qui doit se prononcer contre la réunion de la région à la Géorgie. Ces intrigues perpétuelles sont provoquées, il est de toute évidence, non seulement au su, mais avec l'approbation des Autorités régnant à l'heure présente dans la région de Batoum. Et ces intrigues ne cesseront pas tant que Batoum ne sera pas réuni au pays en tant que partie intégrante. „Le petit Etat“ Batoum sera une position favorable pour nos ennemis, pour la Géorgie—toujours une menace sérieuse quant à la paix et à la tranquillité. C'est ce que comprend fort bien le peuple Géorgien

et c'est pourquoi il réagit si vivement et si douloureusement lors de toutes les modifications apportées à la question de Batoum.

La Démocratie de la Géorgie estime une question de vie—la lutte pour revenir sur la décision du conseil Suprême du 24 Février. Dans la question de Batoum il n'y a aucune divergence à l'intérieur de notre pays. Toute la population est imbue d'une seule pensée, d'une seule aspiration:

Batoum et sa région doivent être réunis à la Géorgie.

Avec ce mot d'ordre tout le pays se groupera autour de son Gouvernement et appuiera résolument ses démarches pour la restitution de Batoum.

La Question de Batoum.

Bureau d'information du Ministère des Affaires Etrangères de Géorgie.

Tiflis, 16 Mars. Communiqués reçus par le Ministère des Affaires Etrangères:

Du Haut Commissaire de la Grande-Bretagne.

„A Son Excellence E. Guéguetchkori, Ministre des Affaires Etrangères, Tiflis, le 29 Février 1920.

Excellence,

Le Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères de Sa Majesté m'a informé que dans une séance du Conseil Suprême, il fut décidé que Batoum, pour l'instant, serait occupé par une garnison composée de troupes britanniques, françaises et italiennes. O. Wardrop“.

De la Mission Militaire Italienne en Transcaucasie.

„Tiflis, le 5 Mars 1920. A Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères de la République Démocratique Géorgienne.

Excellence.

J'ai l'honneur de Vous communiquer la dépêche suivante reçue aujourd'hui de Con-

stantinople du Représentant de la Géorgie par l'intermédiaire du Haut Commissaire de l'Italie:

„Guéguetchkori, Ministre des Affaires Etrangères.

Le 1 Mars j'ai vu le Haut Commissaire des Puissances Alliées. Il a été décidé d'occuper Batoum avec trois bataillons: français, anglais et italien. La ville et (omission) seront sous la surveillance de la Ligue des Nations. Il s'agit, au préalable, de la solution de la question des frontières de la Turquie. Une solution définitive de la question de Batoum sera donnée en connexion avec la solution de la question russe.

Lieutenant-Colonel d'Etat-Major Mikéli“.

De la même Mission.

Tiflis, le 9 Mars 1920. A Son Excellence E. Guéguetchkori, Ministre des Affaires Etrangères de la République Géorgienne.

Monsieur le Ministre.

Comme suite et en confirmation de notre entretien verbal du 7 Mars courant, j'ai l'honneur de Vous communiquer que je viens de recevoir un télégramme du gouvernement royal italien, dans lequel il est dit que: „A la Conférence de Londres, a été décidé la création du port franc de Batoum avec une petite zone territoriale sous la tutelle de la Ligue des Nations. En vue de garantie, la France, l'Italie et l'Angleterre enverront chacune un bataillon d'infanterie. Je Vous assure aussi avoir résumé à mon Gouvernement le contenu de Vos notes du 6 courant N.º 1856 et 1862 et cela par radio.

Le colonel d'Etat-Major, Chef de la Mission, Gabba“.

De la Mission Militaire Française au Caucase.

Tiflis, le 16 Mars 1920.

Conformément à la décision du Conseil Suprême du 24 Février, le port de Batoum est déclaré port libre, la ville et une petite zone tout autour constituent un petit Etat sous la protection de la Ligue des Nations

et seront occupées par un détachement interallié, composé de trois bataillons: anglais, français et italien.

Le Chef de la Mission Militaire Française au Caucase **De Nonancourt.**

Du Général Milln.

Le Ministre des Affaires Etrangères E. P. Guéguetchkori aurait reçu de Constantinople, du Général Milln, commandant en chef des armées britanniques dans le proche Orient, un communiqué disant que les troupes géorgiennes peuvent rester dans la région de Batoum.

Note du Gouvernement Géorgien aux Représentants de l'Entente.

Le Ministre des Affaires Etrangères E. P. Guéguetchkori a fait parvenir au Haut Commissaire de la Grande-Bretagne Wardrop et aux Représentants de la France et de l'Italie à Tiflis la note suivante:

„Excellence,

Dans Votre communiqué du 29 Février dernier Vous nous faites part qu'à la séance du Conseil Suprême il fut décidé que, pour l'instant, Batoum doit être occupé par une garnison composée de troupes britanniques, françaises et italiennes.

D'autre part Mr. le Colonel Gabba, Chef de la Mission Militaire Italienne communique à ce sujet le neuf Mars courant: à la Conférence de Londres a été décidée la création du port franc de Batoum avec une petite zone territoriale sous la tutelle de la Ligue des Nations. En vue de garantie France, Italie et Angleterre enverront chacune un bataillon d'infanterie.

Et Mr. le Commandant de Nonancourt, Chef de la Mission Militaire Française, nous fait part le seize Mars: „En accord avec la décision du Conseil Suprême du 24 Février de l'année courante, le port de Batoum fut déclaré port franc; la ville et une petite zone tout autour constituent un petit Etat



sous la protection de la Ligue des Nations qui sera occupé par un détachement interallié composé de trois bataillons: britannique, français et italien.

Malgré les contradictions qu'on peut observer dans le sens des trois communiqués, il en découle clairement qu'à la suite de cette décision la ville de Batoum doit être arrachée à la Géorgie. Maintes fois nous avons eu l'occasion d'exposer à Votre Excellence l'importance de Batoum pour la Géorgie.

Car il est de toute évidence que Batoum reste une ville éminemment géorgienne, que Batoum ne peut exister sans la Géorgie et vice-versa. Cette séparation sera faite contre la volonté de la nation Géorgienne, ainsi que contre celle de la population de Batoum qui dans des meetings tenus à différentes dates et aux dernières élections municipales en Février, qui se passèrent dans des conditions peu favorables pour les électeurs géorgiens, a, une fois pour toutes, déclaré son attachement et exprimé sa ferme décision pour la réunion à la mère-patrie, la Géorgie.

Considérant que la réalisation de la susdite décision du Conseil Suprême constituerait un acte qui porterait un coup mortel aux intérêts vitaux de l'Etat Géorgien et protestant énergiquement contre pareille solution des destinées de Batoum, j'ai l'honneur de vous déclarer que ni la nation géorgienne, ni la population de Batoum ne pourront se réconcilier avec la séparation de Batoum de la Géorgie.

Le Ministre des Affaires Etrangères
Guéguetchkori“.

Note de Mr. le Colonel Gabba, Royal Agent Politique d'Italie à propos de la décision du Conseil Suprême.

Le 19 Mars le Ministre des Affaires Etrangères E. P. Guéguetchkori a reçu de Mr. le Colonel Gabba, Royal Agent Diplomatique d'Italie, la note suivante:

„Monsieur le Ministre,

Le viens de recevoir votre note No 2222 du 18 crt.: je vous assure avant tout que ces conclusions seront aujourd'hui même par mes soins radiotélégraphiées au Royal Gouvernement Italien.

Justement dans la journée d'hier, en revenant de Batoum, j'avais radiotélégraphié au sus-dit Gouvernement en résumant l'état d'âme de la Nation Géorgienne au sujet de la solution adoptée par le Conseil Suprême pour la question de la ville de Batoum: je concluais faisant ressortir l'urgence d'annoncer les décisions du sort, pas seulement de la ville, mais encore du district entier.

Je saisis l'occasion, Monsieur le Ministre, pour vous renouveler l'exposition de mon avis personnel, très bien connu du Royal Gouvernement Italien, que l'entier district de Batoum, avec la ville, doit être consigné à la Géorgie, en assurant avec un particulier régime de convenable durée l'emploi du port de la part de toutes les nations y ayant intérêt: avant toutes les trois nations de la Transcaucasie; j'ajoute qu'une pareille solution doit être considérée très avantageuse même pour la Géorgie, étant donnée la situation particulièrement délicate des ports de Poti et de Batoum, vis-à-vis de l'occupation bolchévique des côtes septentrionales de la Mer Noire; occupation qui probablement entre un délai de temps très court pourra atteindre aussi Novorossisk et Tuapsé.

Je relis le communiqué de Mr. le Commandant de Nonancourt et je trouve qu'il n'y a aucune contradiction avec le communiqué que moi-même j'ai eu l'honneur de vous adresser le 9 crt.: dans le texte du communiqué de Mr. Wardrop, je relève les mots „pour l'instant“ qui indiquent à mon avis le provisoire de la situation adoptée: même sur ce point je prierai le Royal Gouvernement Italien de bien vouloir me renseigner.

Le Royal Agent Politique, Col. d'E. M. Gabba“.



L'Assemblée Constituante.

(Séance du 19 Mars 1920).

La séance fut entièrement consacrée à la discussion de la question de Batoum. Tous les députés se trouvant à Tiflis étaient présents. Le Gouvernement y assistait *in corpore*. Les tribunes et les loges étaient pleines de monde. Sa Sainteté le Patriarche Léonide et le Métropolitain de Koutais Nasar occupaient la loge du Catholicos. S. Mdiwani soutint l'interpellation relativement à Batoum.

En réponse à cette interpellation, Mr. Guéguetchkori, Ministre des Affaires Etrangères fournit des explications tranchant la question de la situation actuelle dans la région de Batoum, parla des événements qui précédèrent la conclusion du Conseil Suprême. A. Tchkhengkéli, au nom de la fraction des social-démocrates, prononça un long discours, exprimant la ferme assurance que la situation actuelle dans la région de Batoum est provisoire et qu'on rendra à la Géorgie ce territoire, sans lequel notre Etat, dit-il, ne pourrait exister comme unité indépendante.

Après le discours de A. Tchkhengkéli, la séance fut suspendue jusqu'à sept heures du soir.

Dans la séance du soir se firent entendre les représentants des différentes fractions: G. Gvazava, L. Chenguélaïa, G. Kikodzé, G. Véchapéli, Guéorgadzé, S. Mdivani. Deux résolutions furent présentées: l'une, au nom de la fraction sociale-fédéraliste, l'autre au nom de la fraction sociale-démocrate. La motion des social-démocrates fut adoptée. Cette longue résolution traite la question de Batoum au point de vue historique, ethnographique et rappelle la triste époque, quand, sous l'influence néfaste des Turcs, l'Adjarie dégénérait à tous égards; elle cite des preuves incontestables quant à l'appartenance de la région de Batoum à l'Etat géorgien depuis un temps immémorial, et elle exprime l'assurance iné-

branlable que les Alliés entendront les revendications légitimes du peuple géorgien.

La séance prend fin à onze heures et demie de la nuit.

La résolution des ouvriers de Tiflis.

Les nombreux meetings des ouvriers et des citoyens réunis le 19 Mars à Tiflis pour élucider la situation créée dans la région de Batoum déclarent à l'unanimité:

„Le 1er Avril 1918, l'armée turque, après la résistance des troupes géorgiennes, prit Batoum et s'empara de toute la région de Batoum, livrés par le Gouvernement des Soviets à la Turquie, conformément au Traité de Brest-Litovsk. Après la défaite de la Turquie dans la guerre mondiale, le peuple géorgien attendait de jour en jour la réunion à la Géorgie de la région de Batoum, qui de temps immémorial constitue partie intégrante de son territoire au point de vue ethnographique, culturel et historique.

Les habitants de la région de Batoum, par l'intermédiaire de leurs représentants élus, ayant constitué le Medjeliss, ont déclaré au monde entier que les aspirations immuables de la Géorgie musulmane tendent à sa réunion comme partie autonome à la mère-patrie, la Géorgie. Le 29 Février 1920, les habitants de la ville de Batoum, aux élections municipales, bien que ces élections eussent eu lieu dans des conditions les plus défavorables pour les Géorgiens, ont dit clairement et catégoriquement que Batoum, c'est toujours la Géorgie comme dans le passé, et ont exigé la réunion de Batoum à la République de Géorgie. Contrairement à la volonté du peuple, s'appuyant sur le grand principe de liberté et de révolution, sur le droit des peuples de disposer librement d'eux-mêmes, les Autorités d'une occupation militaire de Batoum, continuent à suivre les voies anciennes, dans leurs persécutions contre les Géorgiens, foulant aux pieds leurs intérêts, et dans ce but elles s'appuyaient

naguère sur les partisans du Général Dénikine, tandis que maintenant c'est sur le bloc des éléments pantures, anarchistes et bolchévistes. En créant un Etat factice de la ville de Batoum, c'est absolument méconnaître les intérêts de la démocratie de la Géorgie, et fermer les voies d'un développement économique et politique de la République; ce serait livrer la population de la région aux spéculateurs qui agissent en toute liberté pour dévaliser sans pitié la population de la Transcaucasie. „Sans la Géorgie, c'est la mort de Batoum. Sans Batoum, on ne saurait concevoir l'existence de la Géorgie indépendante“.

Prenant donc en considération ce qui vient d'être exposé, le meeting demande à l'Assemblée Constituante et au Gouvernement de faire des démarches décisives pour la réunion de Batoum et de sa région à la Géorgie, et aux représentants des Grandes Puissances de donner satisfaction urgente aux intérêts de la Géorgie.

Ce n'est que par cette solution, qu'il est possible d'établir des relations amicales réciproques entre la Géorgie et les grandes Puissances Alliées“.

Echos de la Population.

Des télégrammes nombreux et des protestations contre la décision des Alliés de faire de Batoum un port franc parviennent à l'Assemblée Constituante et au Gouvernement de tous les coins de la Géorgie et de la région de Batoum.

Souvenirs de l'ancien Régime.

Un joli mois de Septembre, clair et gai. Les derniers rayons d'un soleil d'automne se jouaient sur la table de la salle à manger, où, le dîner terminé, nous sirotions notre café, — Monsieur Gvazava, mon mari et moi.

L'on causait de choses sérieuses, il s'agissait de fonder un journal, entreprise compliquée en l'an de grâce 1906. — Pour

commencer, qui pourrait le signer, s'en rendre responsable? Les hommes n'étaient pas libres sous l'ancien régime...

— „Eh! bien, moi!“ — m'écriai-je, — je ne suis pas au service du gouvernement, je suis parfaitement indépendante et m'en chargerai avec plaisir“.

— Bravo! mais il faut l'autorisation du gouverneur. . Vite au téléphone lui prendre un rendez-vous.

— J'arriverai immédiatement, madame, — me répond le gouverneur R. von T.

Il vient, je l'emmène au balcon, il consent verbalement à l'idée du journal, promettant d'envoyer un papier officiel.

Je l'ai encore ce papier, je le garderai jusqu'à ma mort pour l'édification de mes petits-enfants! Ils y liront comme quoi grand'mère a eu la permission de fonder un journal: „La Géorgie Autonome“. — Mais il faudra leur dire pourquoi ledit journal n'a jamais vu le jour.

Moins d'une semaine après la visite du gouverneur, on m'avertit officieusement qu'il faut changer le titre. Défense autrement de le laisser paraître.

— Que vous importe le titre, voyons, cela n'a aucune espèce d'importance.

— Si cela n'en a pas pour moi, — leur notifiâi-je, — cela n'en a pas pour vous non plus, et si, au contraire, cela en a de l'importance, eh! bien, alors, je ne change rien“.

Mes petits-enfants comprendront-ils que je n'ai pas fait preuve d'un entêtement puéril? car, enfin, mon journal eût-il été intitulé: „La Grande Cloche de Moscou“ ou „Les Vagues du Volga“, rien n'aurait empêché les policiers véreux, les censeurs, les gendarmes, d'en contrôler chaque ligne . . .

Quatorze ans ont passé, quatorze petites années, et cependant que de chemin parcouru!

Me voilà à mon bureau, écrivant tranquillement ces souvenirs d'autrefois pour „La République Géorgienne“. Ils sont loin les jours où le seul mot „d'autonomie“ faisait bondir les fonctionnaires du Tzar.

— Nous marchons librement sur un sol reconquis, comme au sortir d'un mauvais rêve

D'autres souvenirs encore... la révolution de 1905.... la sanglante épopée du général Alikhanoff dans le gouvernement de Koutaï. Toute une province dévastée, ruinée, des villages entiers brûlés, des enfants massacrés, des femmes, des fillettes soumises aux pires outrages. On quêtait pour ces malheureux restés sans pain et sans abri; des rédactions, des particuliers rassemblaient les offrandes. J'ai envoyé ce que j'ai pu: un peu d'argent, des vêtements chauds. Sûrement les générations futures n'y verront pas de crime, et cependant le comte W., lieutenant de l'empereur de Russie au Caucase, m'a sérieusement reproché d'avoir aidé aux „révolutionnaires“.

Mon Dieu! voilà pourtant le régime sous lequel nous vivions autrefois!

(A suivre).

Elisabeth Orbéliani.

LA MISSION ITALIENNE EN GÉORGIE.

Les Forêts.

Les représentants de la Mission économique italienne, MM. Merenli, inspecteur des forêts et Parisini ont visité les scieries à Poti, près de Bagdad et au village de Satchilavo, dans les environs de Samtrédi. Ils se sont intéressés non seulement au travail des scieries, mais aussi à leurs matières premières et ont emporté des échantillons de quelques variétés forestières existantes.

Négociations avec la Mission Italienne.

La section financière de la Mission italienne économique a visité le 3 Mars courant le Directeur du Département des voies de communications dans le but d'entrer en pourparlers relativement à un emprunt. La commission exposa les considérations ci-après:

La Mission veut bien contracter un

emprunt de 380 millions de liras avec amortissement par le Gouvernement Géorgien. Ce dernier livrerait du Manganèse et de la houille. La Mission retiendrait les sommes dues pour les transports italiens sur les voies ferrées de la Géorgie. Elle s'engage à vendre aux chemins de fer géorgiens le matériel nécessaire au prix de revient des chemins de fer italiens. La Mission se charge en outre de rendre accessible à de plus grands navires, le port de Poti, de construire les locaux indispensables pour les ouvriers, etc... La mission demande enfin de déléguer deux ingénieurs en Italie.

Départ de la Mission Italienne.

Le 14 Mars à huit heures du soir, une partie de la mission italienne économique, ayant à sa tête Monsieur le Sénateur Conti, est partie, via Batoum, pour l'Italie. Bien avant le départ de l'express, M. M. Kandélaki, ministre des Finances, Kartsivadzé, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Affaires Etrangères, le Général Djaparidzé, le consul d'Italie et la colonie italienne de Tiflis arrivaient à la gare pour saluer la Mission.

LE TREMBLEMENT DE TERRE EN GÉORGIE.

Le secours des colonies allemandes.

Les colonies allemandes en Géorgie, dans le but de venir en aide aux victimes du tremblement de terre dans le district de Gori, ont prélevé un impôt sur le revenu.

Le Colonel Haskell à Gori.

Le colonel Haskell partit pour Borjom le 13 Mars à 10 h. du matin. A la station de Gori, il y eut un arrêt de trois heures et le colonel Haskell visita les ruines du tremblement de terre.

L'Azerbaïdjan aux victimes de Gori.

Secours aux victimes... Le Parlement de l'Azerbaïdjan, dans une des dernières séances a décrété de mettre à la disposition du Gouvernement trois millions de roubles pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre.

EN GÉORGIE.

Lancement du bateau géorgien à Poti.

Le 3 Mars à deux heures de l'après-midi, eut lieu le lancement du bateau de commerce à trois mâts „Khartli“—propriété de la Société géorgienne de transports. M. M. Kédia et Assatiani, membres de l'Assemblée Constituante, Djaparidzé—directeur de la Société de transports, Sirnizki et autres personnes assistaient à cette grande solennité.

Les Agences commerciales en Europe.

Pour la fondation d'agences commerciales en Europe et l'envoi d'une mission économique, le Gouvernement a assigné une somme de vingt millions de roubles, et a ratifié les pouvoirs des susdites agences à l'étranger.

Le Chef de la Mission Militaire Française.

On annonce de source autorisée que le colonel Corbeil, le nouveau chef de la Mission Militaire Française et successeur du colonel Chardigny, arrivera incessamment à Tiflis.

A propos de Poti.

Suivant les renseignements reçus au Ministère de l'approvisionnement, le bruit circule à Constantinople, que dans le port de Poti, et en général dans tous les ports de la Russie méridionale, sévissent des épidémies, que toutes les marchandises destinées à l'importation en Turquie passent au préalable

à la désinfection. Or, ces bruits sont absolument faux; ce n'est qu'une méchante calomnie pour faire tort à nos bonnes relations commerciales avec l'étranger.

Le Conseil d'Administration de l'Université Nationale de Tiflis

annonce en vertu de la décision du Conseil des Professeurs, que les chaires suivantes sont vacantes à la Faculté de Médecine:

1) Histologie et embryologie, 2) chimie physiologique, 3) pharmacologie et pharmacologie, 4) pathologie générale, 5) pathologie privée, 6) analyse pathologique, 7) clinique thérapeutique de la faculté, 8) clinique d'accouchement et de gynécologie, 9) clinique chirurgicale de la faculté, 10) clinique de névrologie et de psychiatrie, 11) clinique des maladies cutanées et des maladies vénériennes, 12) ophtalmologie, 13) médecine criminelle et 14) hygiène.

Ceux qui ayant les droits nécessaires, désireront recevoir l'une des chaires ou l'une des cliniques mentionnées plus haut, devront présenter à la Faculté de Médecine de l'Université Nationale de Tiflis, leur demande et „Curriculum vitae“, ainsi que leurs travaux, avant le 15 Juin courant.

Peuvent concourir les personnes de toutes nationalités, répondant aux conditions requises.

A conditions égales, la primauté sera accordée aux personnes possédant la langue géorgienne. Les professeurs étrangers seront invités pour un terme de trois années, pendant lesquelles ils devront étudier la langue géorgienne, de façon à pouvoir faire leur cours en géorgien.

Tous les assistants de ces étrangers doivent connaître la langue géorgienne.

Dans les cas extraordinaires, la Faculté de Médecine est autorisée par le Conseil des Professeurs à choisir des candidats nécessaires en dehors du concours.

(Université Nationale, Faculté de Médecine, République Géorgienne.

Tiflis).